



NON AU GEL DES PRIMES A LA CENTRALE !

Janvier 2018

A la suite de l'envoi des notifications des primes 2017, il apparaît que toutes les craintes concernant une dérive vers le gel des primes à l'administration centrale se trouvent confirmées.

1°) les cas aberrants se sont multipliés : CIA réduits à la portion congrue, augmentations limitées aux 80 € bruts (6 € bruts par mois) royalement attribués à tous les agents des catégories C et B ce qui équivaut à une absence de toute progression pour les agents concernés, pénalisation des primo arrivants alors qu'avait été affichée une volonté de régulariser leur situation, maintien de nombreux collègues nettement en dessous de la médiane des primes de leur grade malgré leur ancienneté et le fait qu'aucun reproche ne leur ait été adressé sur leur travail...

2°) L'administration maintient son système de gel des primes : tout indique qu'aucun rebasage général des IFSE n'aura lieu en ce début d'année 2018, comme cela a déjà été le cas en 2017. Il semble même que l'administration se montre très réticente même pour des rebasages individuels, y compris pour des cas bien spécifiques comme cela s'est fait en 2017. Cela signifie que la prime mensuelle d'un grand nombre d'agents resterait en janvier 2018 strictement la même qu'en janvier 2017, sans aucune progression, et ce, jusqu'à l'éventuel CIA de fin d'année !

D'ores et déjà, ce nouveau système se traduit par la fin des augmentations automatiques annuelles de l'attribution de base (IFSE). Seule l'évolution du CIA maintient une légère augmentation annuelle, mais qui a, en moyenne, diminué de moitié par rapport à ce qui prévalait avant l'instauration du RIFSEEP. Nous y avons tous très lourdement perdu.

Dans le même temps, on poursuit le blocage du point d'indice, on augmente le taux de la CSG de 1,7 % avec une compensation sans lendemain prévu au-delà de 2019, on veut ponctionner le salaire des malades à travers le jour de carence, et tout cela alors qu'augmentent le prix des produits de base comme le gaz dont la hausse vient d'être portée à près de 7 %.

C'est inacceptable !

Nous, agents signataires, demandons :

- **La régularisation de toutes les situations aberrantes qui pénalisent lourdement toute une série de collègues ;**
- **Un rebasage général des IFSE prenant en compte 50 % au moins du CIA 2017 et le montant des pertes subies du fait de la réduction du taux moyen des augmentations de primes l'année dernière ;**
- **Le rétablissement du principe d'augmentation automatique annuel des primes avec, à tout le moins, le report de 50 % du CIA sur les primes mensuelles de l'année suivante ;**
- **Un réel rattrapage des pertes subies par les collègues de catégorie C ;**
- **Un véritable alignement des primes des ITRF sur celles de leurs collègues de la filière administrative et une véritable garantie que ne sera pas perdu le bénéfice des primes informatiques fondues par le RIFSEEP dans la prime de base ;**
- **Une réelle transparence dans la répartition des primes ;**
- **La publication des moyennes d'attribution des primes par direction ;**
- **L'abandon du classement des agents dans des groupes qui mettent en cause l'appartenance à leur grade, et, notamment, du classement pendant 4 ans des nouveaux attachés dans un quatrième grade qui n'a pas d'équivalent dans les autres corps**

NOM	SERVICE	SIGNATURE

NOM	SERVICE	SIGNATURE